

COMMISSION DE DISTRICT D'ARBITRAGE

Réunion du lundi 11 juillet 2022
Procès-verbal n° 1

Président : M. Bruno DUPUIS.

Présents : Mme Isabelle TOURRAIS,
MM. Sébastien AUBINEAU (Président CDPA et représentant des arbitres au Comité de Direction),
Ludovic BRUNETEAU, Gaël CHARON, Tanguy FLOZE, Paul BENITO, Jean-Michel GUILLET
(Représentant du Comité de Direction à la CDA), Jordan MORISSON, Patrick RIVIERE.

Excusés : MM. Jean-Michel APERCE, Juba ASMA et Léo BEULET (Chargés de mission), Hugo CHAMOLEY,
Paul HERGAULT, Christian SAVIGNY, Albert BOUCHET, Jean-Louis RIDEAU, David
PLAINCHAMP et Patrick JALLADEAU.

Le PV n°12 du 20 juin 2022 est adopté à l'unanimité

CIVILITÉS

Félicitations :

La CDA adresse ses plus chaleureuses félicitations à :

- M. GHEDAB REMBLIERE Sabri et M. BENITO Paul pour leur admission à la candidature JAF.
- M. MAHAOUDI Hakim pour son admission à la candidature F4.

LECTURE DES COURRIERS

Courriers de :

- M. DIONET Dominique. Pris note de son arrêt de l'arbitrage. La CDA le remercie pour les services rendus.
- M. RIFFORT Damien. Pris note de son arrêt de l'arbitrage.
- M. ALCOBENDAS Eddy. La Commission émet un avis favorable à sa demande d'année sabbatique (en attente des nouvelles dispositions de la LFNA pour la démarche administrative à réaliser).

INFORMATIONS GENERALES

Après un débat constructif, la CDA valide les deux projets : Code de Bonne Conduite et Contrat de Tutorat. Ceux-ci ont été validés au dernier Comité de Direction.

Un bilan sera établi par la CDA à la parution du dernier P.V de la CDPA du 07/06/2022 concernant les affectations des derniers stagiaires après leur séance « bilan final ».

L'ensemble des classements des arbitres pour la saison 2021-2022 a été validé par le dernier Comité de Direction du 05/07/2022.

FORMATION - EXAMENS

La CDA se réunira rapidement pour élaborer un programme sur les futures dates d'écoles d'arbitrage, de préparation de ligue et de formation EVALBOX pour la saison 2022-2023.

Un stage sera organisé en début de saison au CREPS de BOIVRE (fin septembre) avec l'ensemble des arbitres et observateurs du District de la Vienne.

Un stage « spécifique assistant » sera organisé pour la saison 2022-2023.

RENOUVELLEMENT

À ce jour, 74 arbitres ont entamé une démarche de renouvellement (dossier médical et/ou demande de licence enregistrée). La Commission encourage les arbitres à se rapprocher de leurs clubs par rapport à la demande de licence et d'effectuer le nécessaire au plus vite concernant leur dossier médical. Afin d'envisager d'être désignable pour le 1^{er} tour de la Coupe de France qui aura lieu les 27 & 28 août prochain, il est fortement recommandé d'effectuer ces démarches de renouvellement avant le 10 août.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rappel : La CDA ordonne aux arbitres qui officient sur les matchs amicaux (non désignés officiellement) de ne pas porter leur écusson.

Le District et la CDA se déchargent de toutes responsabilités en cas d'incidents.

La CDA souhaite que le règlement intérieur soit proposé pour validation par le Comité de Direction pour la saison 2022-2023.

Prochaine réunion le 29 Août 2022 au District de la Vienne de Football

**Le Président,
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,
Ludovic BRUNETEAU**